

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

BRUMI'S POLE STUDIO

Applicables à compter du 1er septembre 2026

1. Identification du professionnel

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation (« CGV ») sont proposées par :

- Brumi's Pole Studio, EURL au capital social de 350 €
- Adresse : 5 rue Stalingrad, 31000 Toulouse
- SIRET : 951 955 160 00019
- SIREN : 951 955 160
- RCS : Toulouse
- Code APE : 8551Z – Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- N° de TVA intracommunautaire : FR28 951955160
- E-mail : brumi.polestudio@gmail.com

Ci-après désigné « le Studio ». Toute personne achetant ou utilisant une prestation du Studio est désignée « le Client ».

2. Objet et champ d'application

Les présentes CGV régissent l'achat, la réservation et l'utilisation des prestations proposées par le Studio : cours collectifs de pole dance, cours d'essai, carnets ou packs de cours, abonnements, trainings libres, disciplines aériennes, workshops, stages, événements et toute autre prestation proposée notamment par l'intermédiaire de Purple Slot.

Les caractéristiques essentielles de chaque offre, son prix TTC, son contenu, sa durée de validité, sa fréquence, son éventuelle durée d'engagement et ses conditions particulières sont celles affichées au moment de la commande. Elles complètent les présentes CGV.

Toute commande implique que le Client ait eu la possibilité de prendre connaissance des présentes CGV avant son engagement et qu'il les accepte.

3. Prix, TVA et paiement

Les prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises (TTC), TVA au taux légal en vigueur incluse lorsqu'elle est applicable.

Le prix applicable est celui affiché lors de la commande. Pour toute formule comportant un engagement et un paiement échelonné, la durée d'engagement, le montant des échéances et le prix total dû sur la période sont communiqués avant la validation de la commande.

Lorsqu'un abonnement à durée déterminée est réglé mensuellement, les mensualités constituent un échelonnement du prix de l'engagement et non une succession de contrats mensuels indépendants.

En cas d'incident ou de rejet de paiement, le Studio peut demander la régularisation des sommes exigibles et suspendre l'accès aux nouvelles réservations jusqu'à régularisation, sous réserve des dispositions légales impératives.

4. Réservation et capacité des cours

Toute participation nécessite une réservation préalable via le système de réservation mis à disposition par le Studio, dans la limite des places disponibles.

Sauf indication contraire, les cours collectifs de pole dance sont limités à 5 participants maximum, à raison d'une personne par barre.

La réservation d'un créneau ne vaut que pour la personne titulaire du compte ou de la formule utilisée. Les packs, abonnements et unités sont personnels et non cessibles, sauf accord exprès du Studio.

5. Annulation d'une réservation par le Client

Le Client peut annuler sa réservation sans perte de l'unité jusqu'à 12 heures avant l'heure de début de la séance, selon les modalités proposées par la plateforme de réservation.

Toute annulation intervenant moins de 12 heures avant le début de la séance ainsi que toute absence sans annulation (« no-show ») entraîne en principe le décompte de l'unité correspondante.

En cas de maladie, accident, urgence ou impératif sérieux et imprévisible, le Client peut demander exceptionnellement un crédit. Cette mesure n'est pas automatique et peut être subordonnée à la présentation d'un justificatif pertinent. Elle est appréciée au regard de la situation, sans préjudice des droits légaux du Client.

6. Retard

Pour des raisons de sécurité, l'échauffement fait partie intégrante du cours. En cas de retard empêchant le Client de participer à une partie suffisante de l'échauffement ou compromettant la sécurité de la séance, l'enseignant peut refuser l'accès au cours. Dans ce cas, l'unité peut être considérée comme consommée lorsque le retard est imputable au Client.

7. Carnets, packs et durée de validité

Les carnets et packs donnent accès au nombre de séances indiqué lors de l'achat et sont utilisables pendant leur période de validité affichée sur leur fiche produit.

À titre de grille applicable aux offres concernées à compter du 1er septembre 2026, le Pack 5 cours est valable 90 jours et le Pack 10 cours est valable 180 jours, sous réserve des caractéristiques définitivement affichées lors de l'achat.

À l'expiration de la période de validité, les unités non utilisées expirent et ne sont plus utilisables. Une prolongation peut exceptionnellement être accordée par le Studio en cas de situation sérieuse et justifiée, sans que cette possibilité constitue un droit automatique.

8. Abonnements et formules avec engagement

Les abonnements donnent accès à la fréquence expressément indiquée dans l'offre souscrite, par exemple 1 cours par semaine ou 2 cours par semaine.

Lorsqu'une formule est définie par une fréquence hebdomadaire, le nombre de séances dont le Client peut bénéficier peut varier selon le nombre de semaines du mois, le calendrier de la période concernée et les périodes d'ouverture du Studio. La formule ne doit donc pas être interprétée comme donnant systématiquement droit à quatre ou huit séances par mois lorsque l'offre est expressément vendue comme une fréquence hebdomadaire.

Les formules annuelles de la saison septembre-juin prennent fin au plus tard le 30 juin. Juillet et août ne sont pas inclus, sauf souscription distincte. Aucun renouvellement pour une nouvelle saison ne peut résulter des présentes CGV sans que les conditions de ce renouvellement aient été valablement portées à la connaissance du Client.

9. Report des unités pendant un abonnement

En cas de maladie, d'accident, d'urgence, d'impératif sérieux ou d'autre situation exceptionnelle, le Studio peut, sur demande du Client, autoriser le report d'une ou plusieurs unités non utilisées vers un mois ultérieur.

Pour les formules trimestrielles et annuelles, tout report accordé doit impérativement être utilisé pendant la période contractuelle en cours. Une unité peut ainsi être reportée d'un mois à l'autre tant que l'abonnement demeure actif.

À la date de fin de l'abonnement, toutes les unités restant éventuellement disponibles ou ayant fait l'objet d'un report expirent. Elles ne sont pas transférables après la fin du contrat, ni sur une nouvelle formule, sauf obligation légale ou accord commercial exprès du Studio.

10. Suspension ou résiliation anticipée pour motif légitime

Lorsqu'une maladie, un accident, une incapacité durable, un déménagement ou un autre événement sérieux rend durablement impossible ou excessivement difficile la poursuite de la pratique, le Client peut demander la suspension ou la résiliation anticipée de son abonnement.

La demande doit être adressée par écrit à brumi.polestudio@gmail.com et peut nécessiter un justificatif adapté à la situation. Le Studio ne demande que les informations raisonnablement nécessaires au traitement de la demande.

Selon les circonstances, le Studio pourra proposer une suspension, un report compatible avec la période contractuelle ou une résiliation anticipée. Les dispositions légales impératives restent pleinement applicables.

11. Trainings libres

Le training libre constitue un temps de pratique autonome et ne constitue pas un cours encadré. Le Client choisit lui-même les figures, mouvements, enchaînements et exercices qu'il pratique et s'engage à limiter sa pratique aux éléments compatibles avec son niveau et sa capacité à les exécuter en autonomie.

Un membre de l'équipe peut être présent dans les locaux, notamment dans l'espace bureau, et apporter une aide ponctuelle en cas de besoin. Cette présence ne constitue toutefois pas un encadrement pédagogique permanent ni un cours particulier.

Le Client peut utiliser le créneau pour s'entraîner, travailler ses créations ou réaliser du contenu, dans le respect des autres personnes présentes, du matériel, de la sécurité et du droit à l'image.

Le Studio peut interrompre une pratique manifestement dangereuse ou inadaptée lorsque cela est nécessaire à la sécurité du Client, des autres personnes ou du matériel.

12. Santé, aptitude et sécurité

La pole dance et les disciplines aériennes sont des activités physiques pouvant comporter des risques, notamment de chute, contusion, brûlure, entorse ou autre blessure.

Le Client s'engage à respecter les consignes de sécurité, les indications de l'enseignant, les règles d'utilisation du matériel et à ne pas exécuter un mouvement contre l'avis de l'enseignant.

Le Client est invité à signaler avant la séance toute circonstance utile susceptible de nécessiter une adaptation de sa pratique. En cas de doute sur son aptitude à pratiquer, il lui appartient de demander l'avis d'un professionnel de santé.

Le Studio peut refuser ou interrompre la participation d'une personne lorsque son comportement, son état apparent ou le non-respect des consignes crée un risque sérieux pour elle-même, pour autrui ou pour le matériel.

13. Tenue, hygiène et matériel

Le Client doit se présenter dans une tenue adaptée à l'activité et respecter les consignes d'hygiène et de sécurité du Studio. Tout accessoire, bijou, vêtement ou produit corporel susceptible d'endommager le matériel, de compromettre l'adhérence ou de présenter un danger peut être interdit pendant la pratique.

Le matériel doit être utilisé conformément aux consignes. Toute dégradation volontaire ou résultant d'un usage manifestement contraire aux instructions peut engager la responsabilité de son auteur dans les conditions du droit commun.

14. Annulation ou modification par le Studio

Le Studio peut exceptionnellement modifier ou annuler une séance notamment en cas d'effectif insuffisant, d'indisponibilité d'un enseignant, de problème technique, de nécessité liée à la sécurité ou de force majeure.

Lorsqu'une séance est annulée par le Studio, l'unité correspondante n'est pas perdue. Elle fait l'objet d'un recrédit, d'un report ou, lorsque la prestation ne peut être exécutée autrement et que les règles applicables l'exigent, d'un remboursement.

Le Studio s'efforce d'informer les Clients concernés dans les meilleurs délais au moyen des coordonnées renseignées lors de leur inscription.

15. Workshops, stages, disciplines aériennes et événements

Les workshops, stages, cours ponctuels de disciplines aériennes et événements peuvent faire l'objet de conditions particulières indiquées sur leur fiche de réservation, notamment concernant le niveau requis, la date, les horaires, le tarif, les conditions d'annulation et les éventuelles modalités de report.

Lorsque la prestation constitue une activité de loisirs devant être fournie à une date ou à une période déterminée et entre dans l'exception prévue par le Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable. Cette information doit être portée à la connaissance du Client avant la commande.

16. Droit de rétractation des achats à distance

Pour les contrats conclus à distance auxquels aucune exception légale ne s'applique, le Client consommateur dispose en principe d'un délai légal de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat de prestation de services pour exercer son droit de rétractation.

Le Client peut notifier sa décision de se rétracter au moyen de la fonctionnalité proposée par la plateforme lorsqu'elle existe, du formulaire-type mis à sa disposition, ou par toute déclaration dénuée d'ambiguïté adressée au Studio à l'adresse : brumi.polestudio@gmail.com.

Lorsque le Client souhaite commencer à bénéficier d'un service avant la fin du délai de rétractation, les règles légales relatives à l'exécution anticipée s'appliquent. Le parcours de commande doit recueillir les demandes et consentements requis lorsque la loi les exige.

Les exceptions légales au droit de rétractation demeurent applicables, notamment, lorsque les conditions légales sont réunies, à certaines prestations d'activités de loisirs fournies à une date ou à une période déterminée.

17. Résiliation par voie électronique

Lorsque le Studio permet la conclusion électronique d'un contrat entrant dans le champ de l'obligation légale de résiliation électronique, une fonctionnalité gratuite, facilement accessible, directe et permanente doit permettre au Client d'effectuer en ligne les démarches de résiliation conformément à la réglementation applicable.

Cette modalité électronique ne modifie pas les conditions de fond permettant la résiliation du contrat, notamment la durée d'engagement ou l'existence d'un motif légitime.

18. Responsabilité

Le Studio répond de la bonne exécution de ses obligations dans les conditions prévues par la loi. Aucune clause des présentes CGV n'a pour objet d'exclure ou de limiter une responsabilité ou une garantie à laquelle il ne pourrait légalement être dérogé.

Le Client demeure responsable du respect des consignes de sécurité, de l'usage approprié du matériel et, lors des trainings libres, du choix d'exercices compatibles avec son niveau.

Le Studio ne peut être tenu responsable d'un dommage exclusivement imputable au Client, à un tiers ou à un événement répondant aux conditions légales de la force majeure.

19. Effets personnels

Le Client reste responsable de la surveillance de ses effets personnels et est invité à ne pas laisser d'objet de valeur sans surveillance. Cette disposition n'exclut pas la responsabilité du Studio lorsqu'un dommage résulte d'une faute qui lui est légalement imputable.

20. Comportement et respect des lieux

Le Studio est un espace de pratique collective. Tout comportement violent, menaçant, harcelant, discriminatoire, volontairement dangereux ou portant gravement atteinte au bon fonctionnement du Studio peut entraîner l'exclusion d'une séance et, selon la gravité ou la répétition des faits, la suspension ou la résiliation de l'accès aux prestations dans des conditions proportionnées à la situation.

21. Photographies, vidéos et droit à l'image

La participation à une prestation du Studio n'autorise pas automatiquement le Studio à utiliser l'image d'un Client à des fins promotionnelles ou de communication.

Lorsqu'une autorisation est nécessaire, l'utilisation identifiable de l'image d'un Client par le Studio fait l'objet d'un consentement distinct et suffisamment précis. Le refus d'autoriser l'utilisation de son image n'empêche pas l'accès aux prestations ordinaires.

Les Clients qui filment ou photographient leur pratique doivent respecter la vie privée et le droit à l'image des autres personnes présentes. Ils doivent veiller à ne pas diffuser l'image identifiable d'un tiers sans son accord.

22. Données personnelles

Les données personnelles nécessaires à l'inscription, la réservation, au paiement, à la facturation, à la gestion de la relation client et à la sécurité sont traitées conformément à la réglementation applicable.

Les informations relatives aux finalités, bases légales, destinataires, durées de conservation et droits des personnes doivent être précisées dans la politique de confidentialité applicable au Studio et/ou à la plateforme de réservation.

Pour toute demande relative aux données traitées directement par le Studio, le Client peut écrire à :
brumi.polestudio@gmail.com.

23. Réclamations

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée en priorité au Studio, de préférence par écrit à :
brumi.polestudio@gmail.com, afin de permettre une recherche de solution amiable et de conserver une trace de la demande.

24. Médiation de la consommation

Après une réclamation écrite préalable auprès du Studio n'ayant pas permis de résoudre le litige, le Client consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation désigné par Brumi's Pole Studio.

Brumi's Pole Studio est affilié au Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice (CM2C), médiateur de la consommation référencé par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (CECMC).

- CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice
- Adresse : 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris
- Téléphone : 01 89 47 00 14
- Site internet : www.cm2c.net

L'adhésion de Brumi's Pole Studio au dispositif CM2C est valable jusqu'au 26 juillet 2029, sous réserve des conditions de renouvellement de la convention.

25. Force majeure et fermeture exceptionnelle

En cas d'événement de force majeure ou de fermeture exceptionnelle affectant substantiellement l'exécution des prestations, les conséquences sont appréciées au regard de la durée et de la nature de l'empêchement ainsi que des dispositions légales applicables. Selon la situation, le Studio pourra notamment mettre en place un report, une prolongation, une suspension ou toute autre mesure appropriée.

26. Modification des CGV

Le Studio peut modifier les présentes CGV pour l'avenir afin notamment de tenir compte d'une évolution légale, réglementaire, technique ou commerciale. La version applicable à une commande ou à un engagement est celle acceptée lors de sa conclusion. Une modification ultérieure ne modifie pas rétroactivement les droits et obligations d'un contrat déjà conclu, sauf accord des parties ou disposition légale applicable.

27. Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de différend, le Client est invité à contacter d'abord le Studio afin de rechercher une solution amiable, puis peut recourir au dispositif de médiation dans les conditions précisées ci-dessus.

Le Client consommateur conserve le bénéfice des règles impératives de protection et de compétence juridictionnelle qui lui sont applicables.

28. Acceptation et conservation

Avant toute commande en ligne, le Client doit pouvoir consulter les présentes CGV et manifester son acceptation par une action positive avant le paiement. La version applicable est celle portée à sa connaissance au moment de la commande.

Le Client est invité à conserver une copie des présentes CGV ainsi que la confirmation de sa commande sur un support durable.

ANNEXE – Formulaire-type de rétractation

À utiliser uniquement lorsque le droit de rétractation est applicable.

À l'attention de Brumi's Pole Studio – 5 rue Stalingrad, 31000 Toulouse – brumi.polestudio@gmail.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation suivante :

Commandée le : _____

Nom du consommateur : _____

Adresse du consommateur : _____

Date : _____

Signature du consommateur (uniquement en cas de notification sur papier) : _____